

Conseil communautaire

Délibération n° 2024/03/21-5	Finances – Budget de la zone de Bourianne : approbation du compte de gestion 2023 du Receveur
Date et heure de la séance	21 mars 2024- 18h30
Lieu	Salle communale- Drugeac
Date de la convocation	15 mars 2024
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	24
Nombre de pouvoirs	6
Présents ou représentés	30

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Béatrice CARTAYRADE
Maryse BONNET
Andrée BROUSSE
Marie-Hélène CHASTRE
Alain DELASSAT
Michel LAPORTE (<i>arrivé à 18h43</i>)
Serge LEYMONIE
Thierry CHAMBON (suppléant Yves Magne)
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
François POUCHOT
Guillaume POINAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Jacques SERRAT
Jean-Pierre SOULIER
Gérard VABRET
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

Serge VIALLEMONTAIL	Olivier ROCHE
Luc MACE-MALAUURIE	Christian VERT
Raymonde THESSANDIER	Edwige ZANCHI
Elisabeth BALADUC	Jean Jacques VAISSIER
Sylvie FENIES	Guillaume POINAT
Stéphanie SERIEIX	Andrée BROUSSE

Absents :

Jacques BRESSON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les Articles L. 5211-1, L. 5211-36, L. 5214-23 et R. 5211-1-1 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte de Gestion 2023 du Budget de la zone de Bourianne présenté par le Receveur, joint en annexe à la présente délibération
- **CHARGE** Monsieur le Président, Monsieur le Receveur, chacun en ce qui les concerne, d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 30

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 30

Votes pour : 30

Votes contre : 0

Fait à Drugeac, le 21 mars 2024,
Au registre sont les signatures

Le Président,



1 av. du crêt Gabon
BP53
15200 MAURIAAC
PAYS DE MAURIAAC

Jean-Pierre SOULIER